



# La CFE-CGC, 1ère organisation syndicale des Cadres et de l'Encadrement en France

***Amadeus évolue, nous soutenons les salariés !***

**Amadeus évolue** pour s'adapter aux changements du marché et de l'industrie : régionalisation et changements d'organisation impactent chacun de nous. Vous, salariés, êtes les contributeurs clés et indispensables de cette évolution. C'est pourquoi **nous vous soutenons**.

La CFE-CGC suit de près ces évolutions et les accompagne en étant force de propositions pour **votre évolution professionnelle et la reconnaissance de votre contribution**. Nous sommes particulièrement attentifs à l'équilibre entre **vie privée et vie professionnelle**.

Présente au CE européen depuis 2003, la CFE-CGC a été à l'initiative et a négocié avec le management de nombreux plans pour les salariés : Share Match Plan, la prime Groupe, etc. Nous sommes ainsi les premiers informés de tous les changements à venir et nous faisons remonter vos voix auprès du top management du Groupe.

**Les décisions se prennent aujourd'hui au niveau du Groupe.**

**Nous sommes les mieux positionnés pour vous défendre et vous représenter.**

Nous nous engageons à être :

- PRO-ACTIFS sur les risques psycho-sociaux et la prévention en termes de santé.
- DEFENSEURS des requêtes individuelles et collectives des salariés.
- DYNAMIQUES sur les activités sociales et culturelles (offres billetterie, chèques-cadeaux, chèques-culture, soutien scolaire, voyages, sport, subvention d'activités, moments festifs)



De gauche à droite : Julien MOUREY - Solange ZIEM - Isabelle VEILLON  
Benoît CROCQ, délégué syndical CFE-CGC - Dominique CESARI

**Le 18 décembre**

**Élisez vos représentants CFE-CGC !**





## La CFE-CGC se battra pour obtenir :

- Une **clarification des interlocuteurs** : une organisation compréhensible par tous afin que vous soyez plus à l'aise dans votre travail au quotidien
- Plus de jours de **télétravail**, la possibilité de demi-journée de télétravail et l'application automatique lors des épisodes de pollution
- La renégociation de la **mutuelle** afin d'en assurer la pérennité
- La sécurisation de nos **accords temps de travail** et de nouvelles suggestions comme le temps partiel annualisé
- La reconduction d'accords **d'intéressement et de participation** qui viennent à expiration fin décembre - tout en gardant la proportionnalité au salaire
- **L'intégration complète des salariés de Schiltigheim** pour les droits en vigueur dans l'entreprise et un accès facile aux activités sociales et culturelles
- Un nouvel accord et un **budget en hausse pour le CSE** (Comité Economique et Social qui est la fusion des ex-CE, Délégués du Personnel et CHSCT)
- **L'égalité professionnelle** avec l'application anticipée dès 2019 des nouveaux critères (suppression des écarts de salaire femmes / hommes ; augmentation de salaires identiques femmes / hommes ; augmentation de retour de congé maternité ; au moins 4 femmes dans les 10 plus hautes rémunérations)
- La mise en place de **GPEC** (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) qui a disparu depuis 2 ans pour vous accompagner et vous donner la visibilité sur votre parcours professionnel
- Des plans de départs négociés en cas de **décisions touchant vos emplois**

Nous nous engageons à vous rendre compte et échanger régulièrement.

**Nos valeurs** : Intérêt collectif, Equité, Considération, Bienveillance, Ecoute

**Notre poids pour vous défendre**

**sur les accords d'entreprise et au comité d'entreprise européen dépend de vos votes**

**Le saviez-vous ?** La CFE-CGC est particulièrement implantée chez les ingénieurs et cadres de l'industrie, du commerce et des services. Son action n'est pas limitée à l'entreprise, par sa mission de représentation et de défense de l'encadrement dans toutes les instances paritaires (logement, formation, retraite, Unedic, etc.).

**Le 18 décembre**

**Choisissez des  
représentants**

